L'ABEILLE.

PARAISSANT POUR LE PUBLIC, TOUS LES JOURS, PAR L. BROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

MARDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1833.

POUR GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.
POUR MAIRE:
JOHN H. HOLLAND.
POUR ALDERMAN—5ème. DISTRICT.
ALFRED DUCROS.

POUR LE CONGRES:
1er. district—CHARLES GAYARRE.
2d district—JAMES M. BRADFORD.

Extrait d'un acte de la Législature du 14 mars 1829.

"Art. 5. *Et il est de plus décrété* que le maire et le recorder seront choisis parmi les citoyens CHEFS DE FAMILLE résidant dans la ville susdite à l'époque de leur élection, et qui ont toutes les *qualités requises* par les lois *existantes*"

Concitoyens, si la loi veut cette condition pour occuper la place de maire, jugez si le respect pour les mœurs n'exige pas encore plus impérieusement qu'on la trouve dans le candidat à la place de gouverneur de l'Etat.

Observateurs des lois et des mœurs.

M. L'ABEILLE,
Veuillez entonner que M. Edgard Montégut sera soutenu pour la place d'Alderman du 5ème district par un
Grand nombre de Votants.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 26 Novembre 1833.

La troupe d'acteurs américains est arrivée hier soir, à bord du bateau à vapeur Champion.

Il est arrivé hier, des bœufs, 322 passagers!

La malle d'hier n'était pas arrivée au coucher du soleil.

M. Joseph Saul a été nommé, hier, Caissier de la Banque du Commerce, en remplacement de M. J. B. Blache, résignataire.

L'honorable E. D. White est arrivé ici dimanche dernier, pour se rendre à Washington.

INSURRECTION—*Presque tous pour Dawson!*

Dans une section de cette paroisse il y a 25 électeurs et tous pour Dawson. Il y a 6 mois, ils étaient tous pour White. On attribue ce changement à une des nombreuses causes commises par White au congrès, surtout celle d'avoir à la dernière session voté contre les intérêts de plusieurs sucriers en consentant à *taxer* en partie, les droits sur les sucres étrangers. Si un pareil changement a lieu dans les autres paroisses et dans la même proportion, nous ne doutons pas que M. White ne puisse obtenir plus de mille votes pour la place de gouverneur à la prochaine élection—*Gazette d'Iberville.*

Dimanche 24 du courant, la légion s'est rendue sur la place d'armes dans toute la pompe qui la distingue, lorsque tout à coup le temps est venu troubler cette fête militaire.

La compagnie des *Travailleurs d'Orléans* a fait, ce jour, l'inauguration d'un magnifique drapeau. Après un discours plein de chaleur du capitaine Auguste Douce, M. Tullius St.-Céran a parlé comme il suit: "Camarades, la manière discrète dont le capitaine vient de nous présenter le drapeau, m'empêche de m'étendre trop avant sur un sujet, si propre cependant à féconder la pensée; j'ajouterai seulement que si cet étendard est celui de 76 et de Bunkerhill, c'est aussi celui de Jemmapes et de Fleurus! celui qui dans plus de mille batailles, a fait rejaillir sur le front de l'Amérique et de la France les rayons divergents de cette brillante constellation que Washington et Lafayette ont semée dans son sein! c'est le firmament de notre liberté: l'astre consolant qui vient dilater le cœur du voyageur dans l'exil et le malheur; le linceul de l'honneur et de la gloire! dans ces immenses plis reposent les héros de Trenton et des Trois-Jours, et l'avenir pour nous plein de promesses et d'immortalité.

THEATRE D'ORLEANS.

FRA DIAVOLO—LE VIEUX MARI.—Si nous jugeons du mérite des actrices par l'accueil favorable que leur fait le public, nous pouvons dire que dimanche nos artistes ont dû s'apercevoir qu'il y avait de l'écho dans la salle, pour leur témoigner toute la satisfaction qu'ils ont fait éprouver.. Léon Amédée, Chambéry, Victorin, Mmes. St. Clair et Chambéry ont pu, sans trop se flatter, prendre une large part dans les éloges dont le public indicieux ne s'est pas montré avare. L'opéra de Fra Diavolo ne vieillit pas. Le directeur pourra le faire reparaître de temps en temps, sans craindre de fatiguer les spectateurs.

Le Vieux Mari n'est pas sans intérêt; il a plu à la jeune portionne et aux assistants; c'est le plus bel éloge que l'on puisse en faire. Nous sommes persuadés que les dames qui ont assisté à cette représentation, seront d'avis qu'on leur donne des vieux maris comme celui-là, et nous croyons qu'elles ne s'emploieront pas plus que la belle Mathilde. Honneur, honneur une fois honneur à Chambéry, à Perrin, à Victorin et à Mme. Girardot qui ont fait le succès de ce petit Vaudeville.

Ce soir, la seconde représentation du Pré aux Clercs. Le bon ton et le succès qu'a obtenu la première représentation de cet opéra charmant, attireront sans doute beaucoup de monde, surtout si M. le directeur joint à cela l'attention de chauffer un peu la salle.

La lettre pastorale du patriarche de Constantinople que nous trouvons dans un des numéros du National et que nous avons cru devoir faire connaître à nos lecteurs, mérite d'être citée, et nous ferons à ce sujet quelques réflexions.

Quand le gouvernement de doña Maria fut proclamé à Lisbonne, grand nombre de prêtres dévoués à don Miguel ont abandonné leurs églises. Cette conduite est digne du plus grand blâme, car si ces prêtres étaient de véritables pasteurs de leurs troupeaux, ainsi qu'ils en ont pris l'engagement sacré, loin de les abandonner et de pousser ainsi au mépris du gouvernement et à la révolte, ils seraient demeurés à leur poste, et auraient engagé leurs ouailles à la patience, à la soumission que leur ordonne la religion qu'ils professent; ainsi ils sont coupables et très coupables, et prouvent que la foi chez eux est éteinte. La lettre du patriarche qui rappelle leurs devoirs à ces prêtres transfuges, est digne d'éloges sans doute; dans cette circonstance, il a agi avec sagesse. Mais commander l'affection pour Doña Maria à des hommes qui se sont mentrés les Soldes du soldéret Miguel, à des hommes qui se sont déclarés ses plus fermes soutiens et sans l'appui desquels ce monstre n'eut jamais mis le pied en Portugal, c'est prêcher dans le désert. Il est pas de prêtres aujourd'hui qui aient connaissance de la haute mission qu'ils ont à remplir vis-à-vis des peuples. Ils doivent sentir de plus en plus combien ils sont impuissants à les moraliser, à les diriger; pourquoi ne les voit-on plus comme autre fois, marcher à la tête des peuples qu'ils ont tant contribué à civiliser? Ne serait-ce pas qu'ils n'ont pas bien compris les besoins de notre époque, et qu'ils ne voient pas la tendance des esprits à se couver cet ancien joug qui leur pèse, pour saisir une route nouvelle, mais dans laquelle ils ne pourront marcher que quand des hommes en qui ils auront confiance se présenteront pour la leur applanir.

CE QUE VEULENT LES RÉPUBLICAINS DE FRANCE.—*Stella.*

On ne peut nier qu'il n'y ait de l'énergie, du dévouement et de la chaleur dans la profonde opiniâtreté à la défense d'une cause que le peuple a abandonnée pour du danger, remis en leurs mains. Rejettant en bloc et affirmant à haute voix l'impossibilité du retour aux sanglantes saturnales de 93, à ceux qui les accusent de rêver la permanence du *guillotinisme*, ils ont répondu par des voeux présentés aux chambres pour l'abolition de la loi de sang: C'est-à-dire la peine de mort.

Ce que veulent les républicains, et ce qui fut long-temps pour la France le rêve du plus désintéressé de leurs chefs; de LAFAYETTE enfin: c'est un trône entouré d'institutions populaires, en la liberté ne soit pas un vain mot.

Un trône qui garantisse à tous:
L'égalité des droits civils et politiques,
La liberté de la presse,
La responsabilité des ministres,
L'institution du jury, sur une base plus en harmonie avec les besoins de la société;

Puis un système d'élection sur la plus large échelle possible.

Ayant compris le vice d'une royauté héréditaire, en ce sens, qu'elle a pour but de conserver à tout jamais le pouvoir dans une famille, dont le chef qui le couvrit d'un brillant éclat peut laisser des successeurs indignes de son nom, les républicains veulent que le trône soit déclaré vacant au décès du monarque, et qu'il soit pourvu par des assemblées primaires au choix de l'homme le plus digne de lui succéder.

Malheureusement cette raison entière et profondément hétérodoxe qu'ils ont eu ce glorieux fourvoiement dans le palais du roi citoyen, pour, en nous l'ont, quasi-légitimité précipiter la France dans un abîme de incertaines transactions, c'est vers la destruction que tendent leurs efforts.

Mais qu'ils y prennent garde la *raison européenne est près des capitales!*

Qu'ils sont, nous n'en doutons pas, dominé des pouvoirs de dévouement, n'est-il pas permis aux quelques ambitions déçues? n'est-elles pas, sous le beau voile du patriotisme, rêver un parvenu? et tel qui foudroie de son éloquence les rejetés bourgeoisie, n'attend-il pas le moment où il pourra hisser la bannière démocratique toujours tapageuse, quand les

Prêchons sion ambient, une petite aristocratie, pour [illegible] ancienne? Pensons de cette arbitrarité tant discutée, [illegible] vouloir réimprimer, quelle impression les pages virulentes de Tacite, avant la révolution de juillet, n'ont-elles pas fait sur la jeunesse des écoles?.... et depuis!..... mais il est [illegible] tre!!

Ce que veulent les républicains, et c'est-là peut-être le secret de leur pétitance, c'est qu'avant toutes choses, la France soit libre et respectée. Appliquant la pensée de LAFAYETTE sur l'intervention, ils l'ont si bientôt dépensée pour y ajouter celle du grand Frédéric, que la France ne doit pas permettre à l'Europa qu'il soit tiré un seul coup de canon sans ses ordres.

Mais ici nous devons insister sur l'erreur dans laquelle [illegible] jetés leur enthousiasme; rien ne peut-être plus funeste à leurs projets que ce ton de colère. Rien de plus contraire aux principes de la vraie liberté. Certes, nous ne cherchons pas à justifier le pouvoir hérité des barricades, et nommé ci malgré droitement populaire, mais s'il arrivait un jour que le [illegible] dévoilant aux nations la vérité, leur fit apperceuvir que les légitimistes, philippistes républicains, napoléonistes &c., se sont trompés sur leur avenir, quelle ne serait pas la douleur de ces partis divers! Pour les républicains: elle serait la plus vive: car, ils se sont placés comme la sentinelle avancée du [illegible] des prolétaires.

Nous pensons donc que la plus belle mission que les républicains aient à remplir en France, est de travailler incessamment au bonheur des classes pauvres et souffrantes. Nous voudrions les voir convaincus de cette vérité, nous voudrions les voir diriger toute leur énergie d'action, toute leur puissance de dénonciation, vers la réédification d'un ordre de choses supérieur à ce que nous avons eu jusqu'à ce jour.

Quand ils auront compris que le pouvoir du sabre s'est éteint avec le colosse de gloire, NAPOLEON; ils tourneront sans nul doute leurs efforts vers un but plus noble et moins audacieux. Car il faudra du courage, alors qu'entrevoyant un avenir nouveau, ils s'élanceront radieux d'espérance vers les peuples, non plus pour les exciter à répandre le plus pur de leur sang pour la satisfaction de quelques tribuns obscurs, mais pour faire cesser toutes ces poignantes douleurs et l'enlever à la hideuse misère qui plaga son bagnard à la bourbe et au tombe dans la fosse commune.

Heureux celui dont la voix sera assez puissante pour concilier le bourgeois craintif avec le patriote exalté, le [illegible] déist superstitieux, avec le philosophe du l'école Voltaire, le despote avec la liberté! et pourquoi toutes ces choses ne [illegible] tent-elles pas lieu? un poëte qui fut souvent prophète n'a-t-il pas dit:

"D'un globe étroit divisez mieux l'espace;
"Chacun de vous aura place au soleil."

C'est donc vers une nouvelle propagande qu'il faut entraîner les peuples, en leur ouvrant le chemin aride mais certain de la science. C'est en honorant l'industrie que la terre ouvrira son sein à de plus nombreux sillons, en traçant des routes nouvelles, en creusant d'immenses canaux, en traversant les villes, les cités par de longs rubans de chemins de fer qu'on verra surgir, comme par enchantement, des produits nouveaux, et se déployer les richesses des beaux arts dont le peuple qui les crée a presque toujours été privé. C'est en l'enivrant des charmes d'une douce et bienveillante poésie qu'on lui fera chérir le travail, alors on ne le verra plus demander à grands cris du pain!.... et des fêtes!.... mais des fêtes et de la gloire!.... et cette gloire sera d'autant plus belle qu'elle n'aura pas coûté une l'arme à l'humanité!

Alors un chant brûlant de la Marseillaise succédera l'hymne consolante de Béranger

Peuples formez une sainte alliance
Et donnez vous la main.

E. V.

SR. EDITOR DE LA ABEJA,

Hemos leido, no sin bastante sorpresa, en el *Noticioso y Lucero de la Habana* del 28 de octubre ultimo, un aviso del profesor de musica *Dn. Mariano Berga*, ofreciendose á aquel veindario para enseñar los diferentes instrumentos que posee y para dirigir cualesquiera orquestra ó musica militar, haciendo referencia de los proselitos que consiguió con los discipulos que tubo á su cargo en los Estados-Unidos, &c.'

Efectivamente: Dn. Mariano Berga, cuyo merito en su profession es indisputable, fué acogido en esta ciudad con la distincion que sabe dispensar un pueblo amante de las bellas artes y particularmente de la musica; y nosotros faltaríamos á nuestro deber si no contribuyeramos con los elogios á que se hizo acreedor un profesor que supo organizar en el corto espacio de un mes, una musica militar compuesta en la mayor parte de discipulos suyos; pero como desgraciadamente tienen los hombres sus altas y bajas en el modo de conducirse, Dn. Mariano Berga quiso que el pueblo de Nueva-Orleans habiendo sido testigo de su talento musico, lo fuese tambien de su estraño comportamiento, porque despues de haber comprometido su palabra con unas de las compañias de milicia nacional á que pertenecia y con los gefes de la Legion de la Luisiana; despues de haber sido gratificado generosamente por estos con cuatro cientos pesos, el cuerpo de musica á su cargo, de cuya suma tomó la mitad para si; despues de haberse comprometido con varios discipulos que se le presentaron y á quienes hizo comprar instrumentos y demas para su enseñanza, tubo la bondad de ausentarse repentinamente, usando de la politica mas refinada, so pretesto de cierta herencia que dijo le habia legado unos de sus tios, ofreciendo hasta la última hora que volveria.....las espaldas!

Tan estraño procedimiento en un hombre que, como llevamos dicho, no se le puede disputar su talento en el arte que posee, nos ha movido á trazar estas lineas, con la sola intencion de que el ilustrado pueblo habanero acoja los ofrecimientos de Berga con la preferencia á que es acreedor por su palabra.

VARIOS MILICIANOS.

PORTUGAL.

Lettre pastorale du patriarche de Lisbonne.

"Moi, Patrice, cardinal patriarche de Lisbonne, à tout le clergé, et à tous les fidèles de ce patriarcat, santé et bénédiction en Jésus-Christ, notre divin rédempteur.

"Enfans bien aimés, les événemens extraordinaires et prodigieux dont vous avez été témoins dans ces derniers jours, sont pour nous une manifestation évidente que la main de la Providence veut mettre un terme à la cruelle guerre civile qui répand la désolation dans la patrie, et qu'alimentent deux partis se disputant lequel des deux augustes princes de notre famille Royale doit garder le trône de Portugal.

"Le seigneur tout puissant, souverain juge des sceptres et des couronnes, qui règlement avec une sagesse profonde et une providence que l'on ne peut scruter, voulant employer le glaive pour décider la querelle entre les deux princes, s'est déclaré en faveur du droit de primogéniture en la personne de S. M. I. et de son auguste fille la senhora doña Maria da Gloria. Nous avons vu avec étonnement et admiration; en un clin d'œil, le gouvernement et l'autorité de la senhora doña Maria II, comme reine de Portugal, et de l'auguste et impérial régent, au nom de sa très fidèle majesté, rétabli et proclamé dans cette capitale de la monarchie portugaise au milieu des acclamations et de toutes sortes de démonstrations de joie et de bonheur.

"Bénissons, mes chers enfans, le nom du Seigneur, et rendons-lui grâce de la merveilleuse bonté avec laquelle il préside aux destinées de la monarchie et de sa prospérité. Rendes-vous dignes de la continuation de sa protection, en vous conformant continuellement à l'obligation sacrée qui nous enjoint l'obéissance et la soumission à tous les ordres de l'auguste régent, au nom de sa très fidèle majesté et aux autorités constituées ou à constituer. C'est le devoir que nous impose la sacrée religion que nous avons le bonheur de professer, dont son divin auteur nous a lui-même donné l'exemple, et que ses disciples ont prêchée par toute la terre. (Suivent des citations de Saint Paul.)

"Nous espérons, enfans bien-aimés, que vous ne terniriez pas par une indigne conduite la gloire du triomphe de notre auguste souveraine, et que ses ordres, ses réglemens, seront fidèlement exécutés. Nous recommandons instamment à *tous* les ecclésiastiques de ce patriarcat, de se souvenir que le caractère respectable dont ils sont revêtus, et la sainteté de leur profession, doivent en faire des modèles pour le peuple, qui a droit d'en attendre l'exemple de toutes les vertus sociales et chrétiennes. Mais, hélas! ont-ils rempli ce saint devoir dans les circonstances présentes, dans un moment où, par un zèle bien entendu, ils eussent pu rendre tant de services à l'église et à l'état? De quelle douleur, de quelle angoisse notre cœur est rempli en apprenant que quelques prêtres ont abandonné leurs églises au moment où il était de leur devoir d'inspirer au peuple l'amour pour notre auguste reine, alors, qu'ils devaient recommander l'harmonie et l'union, l'oubli de tous les déchirements passés! Mais ces déserts que les fugitifs ne veulent pas remplir, nous espérons qu'ils seront dignement remplis par les prêtres que nous leur avons substitués sous la responsabilité la plus rigoureuse. Nous serions forcés aussi de procéder avec une extrême sévérité contre tous les ecclésiastiques qui, par leur conduite et leurs paroles, manifesteraient leur désaffection pour notre auguste souveraine, et scandaliseraient le peuple qu'ils doivent édifier et non pervertir.

"La présente lettre pastorale sera lue et publiée dans toutes les églises de ce patriarcat, à la grand'messe, et affichée ensuite dans les lieux d'usage.

"Donné à Lisbonne, dans le palais de la Junqueira, notre résidence, ce 30 juillet 1833, et avons signé et scellé de nos armes.

"P., cardinal patriarche.
"MIGUEL SURAFIN RIBEIRO."

FRANCE.

—Charrière, vieux débris de notre gloire militaire, admis à la noble retraite des invalides avec le grade de sergent-major, aurait dû se contenter ce semble d'y couler une tranquille et honorable vieillesse, embellie, égayée par les plus grands souvenirs; mais non, l'ancien soldat se fait docteur: le voilà sous des ordonnances, commandé du jalopé et se fait citer de police correctionnelle comme prévenu d'exercice illégal de la médecine.

Le vigoureux vieillard, dont la taille haute est droite encore, comparaît aujourd'hui en grand uniforme. Les lanettes au fer sur le bout du nez, et la canne d'ivoire doue la bras. Il salue militairement le tribunal, et attend.

Le premier témoin appelé est M. Desflandre, pharmacien. M. le président lui représente diverses ordonnances signées par Charrière, et lui demande s'il a fourni les drogues.

M. Desflandre: Oui, monsieur.

M. le président: Pourquoi les avez-vous fournies?

M. Desflandre: Parce que M. Charrière m'a déclaré qu'il était docteur en médecine. Ensuite, sa signature appuyée au bas des ordonnances, parlait les décrédites [illegible] fiées par MM. de la Faculté.

Charrière mettait toujours au bas de ses signature les qualifications [illegible] en médecine, *Doct. m.*

M. le président parcourt les diverses ordonnances [illegible] aux pièces, et fait remarquer qu'en effet dans presque toutes la signature de Charrière est suivie de ces abréviations: *doct. m.* Une seule pourtant ne porte que *docter.* M. le président en fait l'observation au prévenu.

Charrière, avec aplomb: J'aime excuse, mon magistrat, il y a s'une m avec des points. [On rit.]

Le 2e. témoin est Mme. David, respectable personne de 85 ans, chaste proprement vêtue que possible. Elle vient déposer avec son petit chien pie, lequel se comporte avec infiniment de décence.

M. le président, à Mme. David: Vous avez un affaire au prévenu; vous l'avez consulté en qualité de médecin?

Mme. David, faisant par politesse une génuflexion profonde: Certainement que je l'ai consulté, cet homme aussi aimable que savant, il faut au convenir; c'était pour mon mari, que tout le monde avait abandonné. Mme. Nicotte me dit comme ça: "Plantez-moi-là tous vos médecins, qui ne sont que des ânes, et allez trouver le papa Charrière." J'y suis été, et on peut bien dire qu'il ne donne pas de mauvaises drogues celui-là, au moins, car il n'ordonne que du bouillon, et tout ça pour [illegible]. (On rit.)

M. le président: Vous en avez fait prendre à votre mari?

Mme. David: Oui, Monsieur.

M. le président: Et il a guéri?

Mme. David: Au contraire, il est mort. (Hilarité prolongée.)

Mme. David, toute fière et vivement émue de ces bruyantes marques d'approbation se retire, son petit chien pie [illegible]

La parole est au docteur-médecin-invalide Charrière.

Mon magistrat, dit-il, d'une voix mâle fière, j'ai servi mon temps et étudié la botanique sous mon glorieux prince. (Ici Charrière porte respectueusement la main à son front couvert de cheveux blancs.) J'ai roulé mon corps dans les quatre parties du monde, et pour me rachever j'ai [illegible] prisonnier à la funeste retraite de Moscou.

M. le président: Le Tribunal sait, mon vieux brave, combien vos antécédens sont honorables.

Charrière, reprenant avec la dignité qui connaît tout son prix: Donc j'en étais à la retraite de Moscou. Quand je revins de Sibérie, je me dis comme ça: "C'est pas le tout que d'être à ton aise à l'Hôtel des Invalides: tu ne peux plus servir ton pays avec ton bras, il faut que tu le serves avec la tête. Tu as des talens, *tu es docteur en botanique*: rends-toi utile aux malheureux en leur donnant des remèdes *gratis pro Deo.*" J'ai réussi, à tel point que tout le monde me connaît et qu'on ne m'appelle jamais autrement que le *réparateur des fautes des médecins.*

M. le président: Ces principes de philantrophie méritant des éloges; mais avant tout, avez vous un diplôme de docteur en médecine?

M. Charrière: J'ai eu un diplome de *docteur en botanique*, mais je l'ai perdu dans la débâcle de Moscou.

M. le président: Un diplôme de docteur en botanique ne signifie rien et ne peut suffire pour exercer la médecine. Vous n'avez jamais été reçu médecin, ni même officier de santé?

Charrière: Jamais, mais n'importe, allez, *j'ai guéri comme eux, et mieux qu'eux, le cancer et le choléra, la goutte et l'épilepsie.* Oui, Monsieur, qu'on m'amène un épileptique, je vous guérirai ce qu'on appelle un homme tombé du haut-mal, et vous allez voir: qu'on me l'amène! qu'on me l'amène!

Et les yeux de cet enthousiaste pétillent à travers ses énormes besicles, cherchant dans l'auditoire, un petit, rien qu'un petit malheureux épileptique.

Pendant cette recherche infructueuse, le tribunal, prenant en considération la bonne intention du prévenu, ne l'a condamné qu'à quinze francs d'amende.

"Merci, dieu! où voulez-vous donc que je la pêche votre amende! Quinze francs, que vous dites comme ça? Et moi qui n'ai que cinq francs par mois! Encore j'en donne la moitié à mes pauvres malades."

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ARRIVÉES.

Goelette Wm A Turner, O Fischer, Matagorda, capitaine ARAUZES.

Bateau de remorque Porpoise, du Détour, avec les navires Atlantic et Sarah, et le bateau Dread.

Brick Triton, Petersen, de Hamburg.

Goel Atlantic, Sawyer, d'Apalachicola.

Bateau à vapeur Ouachita, Harrison, de Monroe, avec du coton &c.

Bateau à vapeur Union, Lord, de Monroe, do

Bateau à vapeur Halcyon, Edwards, de Manchester, avec coton.

Bateau à vapeur Champion, Simpson, de Louisville avec coton &c.

Banque d'Etat de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1833.

LA Banque prend des traites sur Paris, et sur le Hâvre, Nantes, Bordeaux et Marseille, payable à Paris.
26 nov—3 RICHARD RELF, caissier.

AVIS.—Le sieur SCHONINGER a l'honneur de prévenir les habitans de cette ville, qu'il vient d'arriver de France avec un assortiment complet de chaussures, de tout genre et de toutes couleurs, pour les dames. Il tient aussi une quantité de cuirs français en veau ciré et en mouton; et des tiges de bottes extrêmement souples et de bonne qualité.—Il fabrique également des bottes pour hommes; et les personnes qui l'honoreront de leur confiance seront satisfaites.

Il a, de plus, à vendre un joli billard français d'un goût moderne, ayant un échiquier d'une nouvelle invention, pour faciliter les joueurs. 26 nov—4

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—Nelle. Orléans, 16 novembre 1833.

AVIS est par les présentes donné qu'un reçu en faveur de George Austin, en date du 19 juillet 1833, pour une de $1000 de la première souscription au fonds capital de cette institution, a été perdu ou égaré et que demande a été faite des certificats aux quels ce reçu donne droit.

Par ordre de la direction,
26 nov H. G. BECHTEL, secrétaire

FOIN, VIN ET FRUITS.

EN débarquement du navire Natchez, 314 bottes de foin du nord; 103 paniers Vin de Champagne blanc, mousseux; 100 boites grapes de raisins; 100 do. do.; 100 boites et 100 raisins Muscat; 100 do. en grains; 100 do. do.; 20 barillets do. do.; 50 boites pruneaux frais, s'adresser à I OGDEN & Co,
26 nov rue de Canal, No. 72

BOUTEILLES ANGLAISES.

150 PANIERS Bouteilles anglaises à vendre par F. H. PETITPAIN,
26 nov rues Chartres et Toulouse.

PRUNES.

100 CAISSES, contenant chaque 10 cartons de diverses formes Prunes de premier choix, à vendre par F. H. PETIPAIN,
26 nov rues Chartres et Toulouse.

VIN DE BORDEAUX.

30 BARRIQUES Vin de Montferrand; 12 do. Vin de Médoc; en débarquement du navire Anne Louise de Bordeaux, et à vendre par
F. H. PETITPAIN,
26 nov rues Chartres & Toulouse

EN débarquement de la goëlette Josefa, et à vendre par les soussignés, 625 cuirs de bœuf et quelques cornes d'indigo.
26 nov COURVAL, ACEBO & CO, rue de la Nouvelle-Levée, No. 6

A VENDRE par le soussigné 1250 cordes de bois de frêne de 4 pieds de long avantageux à l'usage des bateaux à vapeur, livrables à 5 milles au-dessous de la ville et du même bord du fleuve. On pourra traiter par lot de cent cordes,
26 nov CHS. HATREL, rue de Chartres, No. 123

CHEVAL EPAVE.—Il a été conduit à l'écurie du soussigné, ou UNCLE SAM, succursale des rues d'Enghein et Levée, le dimanche 24 du courant, un CHEVAL noir, ayant la queue courte et paraissant attaqué de la vue. Il avait des harnais d'un dray.

Si ce cheval n'est pas réclamé d'ici à dix jours, il sera vendu à l'encan.
26 nov—3.

J. Wilcox vs. A L. Plough; E D Davis vs. le même.

EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 9 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue St. Charles & Canal, 1 bibliothèque en acajou, une demi douzaine de chaises en acajou, une demi douzaine, do. commun; portraits et ornements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Prévat, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un certain lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4, dans l'I et No. 118, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, et aussi, le même jour, le nègre nommée Suzan, saisie à la poursuite de Jean Bouvin et A. Dray.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

AVIS.

ROSWELL BEEBE, voulant se retirer des affaires, offre à vendre en briqueterie, située de l'autre côté du lac, dans la paroisse St Tammany, avec toutes les bâtisses et établissemens qui sont dessus, et aussi tous les animaux, chevaux, mulets et bœufs, ainsi que tous les ustensiles nécessaires, pour exploiter une telle habitation, le tout propre à fabriquer annuellement de quatre à cinq millions de briques, comme on l'a déjà fait. Il y a à toucher, cette propriété, une superbe ferme bien boisée en pièces jannées et mesurant environ trois milles de face à la rivière Tchefonté; sur cette terre il existe un endroit parfaitement convenable à former une étendue briqueterie.

L'atelier des nègres employés à l'exploitation de cette briqueterie se compose d'environ quatre vingts personnes, qui seront vendues à l'encan à la Nouvelle-Orléans, sous peu de temps, où on donnera avis dans les gazettes.—Tous ces esclaves sont acclimatés, la plus grande partie d'eux sont jeunes et dans la fleur de l'âge; ils sont tous accoutumés aux travaux d'une briqueterie, et sont actifs et laborieux. On peut assurer qu'il n'existe pas dans tout l'état de la Louisiane, un atelier d'une plus grande valeur. 26 nov—6

ON demande à louer de suite, une négresse ouissant de bonne santé et robuste. S'adresser à
LAROCHE & GAUTIER,
6 nov courtiers, rue de Chartres, No. 109

AUJOURD'HUI!

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
CLASSE No. 14.
63 NUMEROS——10 TIRAGES.

PRIMES:

1	Lot de	$10000	est de	$10000
1	"	3000	"	3000
1	"	2000	"	2000
1	"	1500	"	1500
1	"	1215	"	1215
2	"	1000	"	2000
3	"	600	"	1800
5	"	500	"	2500
10	"	300	"	3000
95	"	130	"	12350
53	"	60	"	3180
53	"	30	"	1590
53	"	25	"	1325
106	"	15	"	1590
2120	"	8	"	16960
13780	"	4	"	55120
16985	Lots montant à			$119133

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers, $4; demi-billets $2; quarts $1. Paquets de 21 billets $84, garantis ne pas donner moins de $40 et pouvant donner les plus gros lots.

Paquets de fraction de billets en proportion.

Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 37, près la rue de la Douane.

22 nov LAWTON & MEAD, directeur

AUJOURD'HUI!
LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE *Française—Classe No. 10, de 1833.*

Devant être tirée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le mardi, 26 du courant.

D. MALCOLM, DIRECTEUR ET PROPRIETAIRE,
D'après l'acte autorisant la Loterie.
26 NUMEROS——6 TIRAGES.

Billets seulement à $4—Coupons en proportion.
Paquets de 12 billets entiers $48, garantis devoir tirer $24.

GROS LOT:
12000 PIASTRES

PROSPECTUS:

1	Lot de	$12000	est de	$12000
1	"	3000	"	3000
1	"	1500	"	1500
1	"	1200	"	1200
1	"	1000	"	1000
1	"	860	"	860
6	"	500	"	3000
12	"	300	"	3600
12	"	200	"	2500
24	"	150	"	3600
60	"	100	"	6000
190	"	30	"	5400
190	"	20	"	3600
2240	"	8	"	18720
15660	"	3	"	62640
19480	Lots montant à			$128,640

BUREAU DE MALCOLM,

Maison Girod, 2d étage, directement en face de la Bourse Hewlett, où l'on entreprendra toute espèce d'affaires de COURTAGE ET DE CHANGE, à des termes avantageux. On y échange aussi des monnaies sans cours, des pièces d'or &c. à des taux modérés. 25 nov

AVIS—*Le sieur Jean Antoine Mangin*, nouvellement arrivé de France; forgeron, mécanicien et serrurier, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il vient d'ouvrir un atelier dans la rue d'Orléans, No. 26, encoignure Dauphine, où il se chargera de tous les ouvrages de sa partie. Il espère par son assiduité et la solidité de son travail, mériter la bienveillance de ceux qui l'honoreront de leur confiance.
25 nov—g

MME. MEYER, couturière en robes, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront l'honorer de leur confiance qu'elles trouveront auprès d'elle un assortiment de NOUVELLES MODES françaises. Elle demande de suite des ouvrières.
25 nov—3,3ps rue Royale, No. 56 et 58

PERDU—Dans la soirée du 22 ou dans la matinée du 23, un portefeuille en maroquin noir, avec agrafes en acier, contenant $60 en billets de banque de $10 et de $5 de la banque de l'Union de cette ville; aussi un billet de Philip Hart, à l'ordre de George Patterson, payable à 90 jours de date, portant hypothèque. L'obligation ne peut être d'aucun usage pour qui que ce soit, attendu que le maker en a été arrêté. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui rapportera le portefeuille et son contenu au bureau du *Courrier*, ou à A. G. WATSON, rue du Bassin, entre celles de la Douane et Bienville. 25 nov—6

THEODORE NICOLET & Co., ont transporté leur bureau de la rue Royale à la rue Toulouse, No. 30, entre Chartres et Levée. 25 nov

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Sucre première qualité en débarquement du bateau la Vengeance, vis-à-vis le ferry.
25 nov THEOD. NICOLET & CO.

POUR prévenir, autant que possible, la répétition des désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes.

Il est résolu, qu'avis public soit donné, que sur le rapport des inspecteurs des différens bureaux qu'un bateau a été surchargé, ou mal chargé; le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte.

JOHN K. WEST,
Président de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.
M. MORGAN,
Président de la Compagnie d'Assurance des Négocians.
PETER LAIDLAW,
Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane.
BEV. CHEW,
Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.
23 nov—1m,3ps

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation Edmond Fortier, fils, le 18 novembre 1833, le nègre WILLIAM se donnant quelquefois le nom de BILLY ou BILL, taille de 5 pieds 4 pouces américain, figure beau noir, petits favoris, parlant anglais et un peu le français. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le mettra dans une des geoles de cet état
23 nov—4,3ps

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orleans,
Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1833.

CETTE banque tire des Checks sur New-York au pair.
22 nov WM. G. HEWES, président.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds capital de cette compagnie, qu'ils seront à payer le 1er. décembre, où plustôt au bureau de la direction, [illegible] du montant de leurs souscriptions.

Par ordre de la direction,
16 sept L. F. GENERES, secrétaire

AVIS.

J. & J. DAGRAMON, ayant terminé leurs intérêts avec Monsieur Jas. Chastant, invitent toutes les personnes qui leur doivent au 21 août dernier, de payer ou régler au plus court délai. Ils offrent à vendre aux prix coûtant, leur fonds, valeur $60,000, reçu dernièrement de France et de New-York, et achété à des prix avantageux, leurs conditions de vente seront de longs termes, pour simples billets satisfaisants, ou billets endossés seulement. Ils invitent les marchands de la campagne et de la ville à profiter de cette bonne occasion.
18 nov—1f

105 TIERCONS de riz en triangles et à vendre par HAGAN, NIVEN & Co.
22 nov

VIN DE TENERIF en deux pipes et quatre barriques, à vendre par HAGAN, NIVEN & Co.
22 nov

ON désire louer une maison pour une famille peu nombreuse; le loyer ne devra pas excéder 50 piastres par mois. On aimerait assez que ce fut entre